

Syndicat coopératif des copropriétaires de la croix d'autel
6, place Ravel 95300 ENNERY

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU 24 juin 2013

Etaient présents : Mmes Rouillé - Rasle – Bourreau - Sagot - MM.Gonzalves – Lhotesse - Bodet - Geneix - -

Etaient absents excusés

Mmes Matéos – Flahaut – Braderot - Chataignier - Chailleux

1) Approbation du CS du 29 mai 2013

Le compte rendu du conseil syndical du 29 mai a été approuvé à l'unanimité.

2) Autorisation de travaux

Mme et M. BOUX, 3 allée messenger, demande le remplacement de leur porte fenêtre coté jardin par une porte coulissante à trois vantaux sans bas de porte et sans petits carreaux.
Accord du conseil syndical pour la pose de la fenêtre 3 vantaux sans bas de porte mais décharge de celui-ci en ce qui concerne l'absence de petits carreaux non admis à ce jour.

Demande pour remplacer l'abri de jardin – dimensions : 3,80m² – Accord du conseil syndical à condition de suivre les indications du cahier des charges.

M.VIARD, 27 rue du chêne, demande pour la construction d'une cabane de jardin surélevée.
Refus du conseil syndical

M. HUET, 1 allée messenger, demande pour remplacer sa toiture actuellement en shingle par une toiture en tuile de type terroise.
Le conseil syndical donne son accord pour ce remplacement en précisant que les vélux déjà existants doivent être conservés à l'identique en hauteur et en largeur.

M. DUCHER, 7 rue du cerisier, demande pour réaliser un abri bois au fond du jardin à l'appui des garages avec toiture en shingle longueur 5m hauteur 1,80m.
Le conseil syndical n'a pas retenu cette demande du fait du débordement trop important par rapport au niveau des garages et des risques d'infiltrations sur ces garages.

Mme et M. FOUQUET, 5 rue du chêne, demande pour réaliser une terrasse de 4m/3,50 m en lames composites. Accord du conseil syndical

M. GENEIX, 18 allée des lilas, demande pour procéder à la réfection de sa terrasse de 16m² et pour mettre en place des brise - vues en bois afin de faire une séparation entre lui et son voisin M.Matéos.
Accord du conseil syndical pour la réfection de cette terrasse et la pose de brise-vues d'une hauteur maximum autorisée 1,80 longueur 3m.

M. VALLET, 8 place ravel, demande pour travaux de réfection de peinture effectués sur pavillon.
Le conseil syndical a entériné ces travaux déjà effectués.

M. CHATAIGNIER 3 rue du cerisier, demande de ravalement de la façade de son pavillon à l'identique.
Accord du conseil syndical. La couleur blanche sera conservée.

M. BERGER 22 place de la croix d'autel demande pour effectuer les remplacements des fenêtres et portes de service côté jardin en bois par du pvc et pour changer sa porte d'entrée coté place et la porte de garage suivant devis joint à sa demande. Tous ces travaux seront effectués dans le respect du cahier des charges.
Accord du conseil syndical.

M. DELAHAYE, 24 place de la croix d'autel, demande pour réfection du dessous arcade. Accord du conseil

syndical et engagement de celui-ci pour aménager un parterre devant le muret.

M. GONZALVES, 26 place de la croix d'autel, demande pour effectuer des travaux identiques à ceux de son voisin M. Delahaye. Accord du conseil syndical

M. DA SILVA, 21 rue du chêne demande pour procéder au ravalement de la façade de son pavillon côté rue en conservant la couleur blanche. Accord du conseil syndical.

M. PIETRI, 5 place de la croix d'autel, demande pour travaux de réfection de toiture à l'identique. Le conseil syndical a entériné ces travaux déjà effectués.

Mme DE JESUS, 2 place de la croix d'autel, demande pour la pose d'un grillage rigide vert de 2 mètres de hauteur avec brise-vues à 100% et d'un portillon en fer blanc plein d'une hauteur de 2m accolé à la maison. Accord du conseil syndical.

3) Point sur l'incendie des jeux

Le dossier a été confié à M. Gonzalves.

4) Responsabilité de la copropriété pendant les congés

Permanence de juillet /Elisabeth Matéos et André Gonzalves

Permanence d'août :Claire Bourreau, André Gonzalves, Annie Sagot et Philippe Bodet